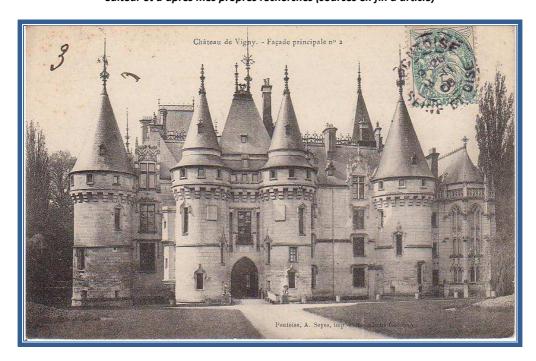
D'après la Monographie de G. TUBEUF Architecte et recherches de A.MAIRE Bibliothécaire de l'Université 1902 FANCHON éditeur et d'après mes propres recherches (sources en fin d'article)



Magnifique reproduction du château de VIGNY (95) à droite la chapelle

**VIGNY** dépendait de l'archidiaconé de PONTOISE et du VEXIN dont Saint-Louis, en 1255 avait confirmé la donation à l'archevêque de ROUEN Eudes RIGAUD, à charge par celui-ci de fixer à PONTOISE la résidence d'un vicaire général.

La cure de VIGNY était à la collation des abbés de FECAMP, mais le seigneur du pays devait approuver la présentation d'un candidat, et seul, avait le droit de nommer le titulaire.

De cette cure, dépendait une chapelle dédiée à Sainte-Madeleine, sise au bord d'Haut de VIGNY, dont le titulaire était nommé par le seigneur du PERCHAY.

Une maladrerie était établie à VIGNY **qui dépendait de MEULAN** et sera supprimée en 1645, transférée à l'hôtel Dieu de cette ville chez les Dames Annonciades (à noter que cette affirmation est fausse car il n'y a jamais eu de Maladrerie dans le couvent des Annonciades.. Cette léproserie se trouvait sur le lieu de COMTESSE sur le territoire des MUREAUX, les chevaliers de Saint Jean de Jérusalem y soignait les lépreux. En 1696, la maladrerie de COMTESSE et l'hôtel Dieu de MEULAN furent réunis sous la même juridiction par un édit de Louis XIV en décembre de cette même année NDLR).

VIGNY, jusqu'en 1789, **relevait du Bailliage de MEULAN** et était devenu, en 1790, chef-lieu de canton du district de PONTOISE.

En 1802, ce n'était plus qu'une simple commune du canton de MARINES, mais VIGNY conservait les attributions d'un chef lieu avec : gendarmerie, notaire, perception mais non plus de justice de paix. La cure relevait de l'évêché de VERSAILLES.

Plusieurs dénominations sont données depuis sa création à ce village de VIGNY: VINNETO – VIGNETUM – VIGNERUM – VEGNY et enfin VIGNY. Ce bourg n'a pas toujours été situé à l'emplacement actuel autour de son château, mais les maisons étaient placées sur la colline et formaient une rue en pente à partir de la route de PARIS à ROUEN, nommé le « Bord' Haut » de VIGNY et descendait jusqu'au château autour duquel le village s'est désormais groupé en s'étendant.

La chaussée romaine « *Jules César* », passant par PONTOISE et MAGNY, occupe également une partie du « Bord' Haut » de VIGNY et les limites de la commune d'US reliant PARIS à ROUEN.

La chaussée « Brunehault » passe également dans le village. C'est la rue actuelle de la Compté, faisant suite au chemin de la Cavée et aboutissant à la chaussé « Jules César » vers GOUZANGIEZ (route d'ORLEANS à BEAUVAIS).

Une Ordonnance dispense en 1562 les habitants de VIGNY et LONGUESSE de tout service militaire au Fort de MEULAN, parce qu'ils faisaient le guet au château du village près des routes citées ci-dessus.

La tradition locale donne comme premiers seigneurs de VIGNY les Sires de MONTMORENCY (12<sup>ème</sup> et 14<sup>ème</sup> siècles). En fait les seigneurs retenus par la tradition furent :

- Sous Philippe AUGUSTE (au 13<sup>ème</sup> siècle) AUBRI de VIGNY écuyer
- Au 14<sup>ème</sup> siècle Jehan de VENAYS (ou VIGNY plus certainement)
- 1377 nous connaissons Eloi de LOUDUN dit « SOUILLART » fils et héritier de Jeanne de CRESPELLE qui abandonne son droit sur le manoir de VIGNY (on peut donc supposer à juste titre qu'un premier manoir sorte de maison-forte fut érigé à VIGNY bien avant le 16<sup>ème</sup> siècle NDLR)
- Pendant la guerre de 100 ans, la famille de COURCELLES s'établit à VIGNY au détriment de la famille des ESSARS.
- Richard de MALBURY (ou MARBURY) lieutenant du Duc de BEDFORT, chevalier, fut capitaine de GISORS pour le roi d'Angleterre lorsque Charles VII le somma de se rendre. La place fut livrée à ce Richard qui consentit enfin à servir le roi de France, sous la condition que ses deux fils, prisonniers des Français soient remis en liberté. Il reçut le fief de VIGNY, parmi d'autres, à cause de sa femme Katherine de FONTENAY alliée des COURCELLES.
- Les enfants de Richard de MARBURY possédèrent le fief jusqu'en 1501, puis le vendirent à Louis de HEDOUVILLE sieur de SANDRICOURT, bailli et gouverneur de Blois en 1495 et à Françoise du ROUVRAY, dame de Saint-Simon, sa femme qui fut une des dames de la reine Anne de Bretagne. Elle et son mari, firent la dépense et les honneurs du célèbre « pas d'armes de SANDRICOURT », commencé le 16 septembre 1493.



D'or au chef d'azur chargé d'un lion léopardé d'argent, armé et lampassé de gueule Blason de Jean de HEDOUVILLE armes reçut en 1219

C'est de cette famille de **ROUVRAY-HEDOUVILLE** dont descend Louis duc de Saint-Simon l'auteur des célèbres Mémoires!

Devenue veuve, Madame de ROUVRAY-HEDOUVILLE céda en 1504 à Georges 1<sup>er</sup> Cardinal d'AMBOISE, premier ministre de Louis XII, le domaine de VIGNY.

Ce cardinal était né en 1460 à CHAUMONT SUR LOIRE, huitième fils de Pierre d'AMBOISE, chambellan des rois Charles VII puis Louis XII et d'Anne : fille du Sire de BUEIL grand-maître des Arbalétriers de France.

Destiné à l'église dès son plus jeune âge, il est proposé à l'âge de 14 ans à l'évêché de MONTAUBAN et sera introduit à la cour où il devint l'Aumônier de Louis XI. Il prit cependant le parti du duc d'ORLEANS et sera emprisonné pendant deux ans sous la domination d'Anne de BEAUJEU fille de Louis XI et son héritière.

Il revint cependant à la Cour en 1489 et fit libérer le duc d'ORLEANS qui avait été prisonnier à la bataille de Saint Aubin en 1488 et eut la joie de réussir auprès de Charles VIII. Il reçut le gouvernement de Normandie en tant qu'archevêque de Narbonne et le duc d'ORLEANS, secondé du roi, le fit nommer archevêque de ROUEN et le fit son lieutenant général.

Georges d'AMBOISE acquit le château de VIGNY en 1504, place et seigneurie de VIGNY de la dame de Saint-Simon, veuve de Louis de HEDOUVILLE et Louis XII accorda à ce fief, les droits de Haute et Moyenne Justice (ceux de la Basse justice existant déjà). Le cardinal-ministre ne faisait pas de VIGNY son séjour de prédilection, comme de celui de GAILLON (Eure) mais aimait venir s'y reposer des soucis et des affaires et l'a, tout au long de sa vie, considérablement embelli.



Cardinal Georges d'AMBOISE (1460-1510)

Il expirera le 25 mai 1510 âgé seulement de 50 ans, léguant à son neveu Georges fils de Charles sieur de CHAUMONT, le domaine de VIGNY. Parmi ses frères, on peut citer : Jacques évêque de CLERMONT et 43<sup>ème</sup> abbé de CLUNY, JUMIEGES et de SAINTE ALYRE, auquel nous devons l'hôtel de Cluny de PARIS.

Georges II D'AMBOISE héritera donc de VIGNY. Il fut nommé archevêque de ROUEN le 30 juillet 1510 et habitera fréquemment le château (comptes de la Trésorerie de l'archevêché de ROUEN de 1539 à 1545) . Il y recevait souvent et exerçait l'hospitalité très largement.

Il acheta en 1538 de Robert de BOVES, une source sur le territoire du domaine au lieu-dit « LES CRONS » et, en 1541, de messire Jean de la BARATTE, le manoir de la Compté (sis sur le même domaine un peu excentré de la route de cette même Compté près de la rivière Aubette).

Il meurt à VIGNY le 10 juin 1550. A sa mort, le domaine échouera à Madame Renée d'AMBOISE, sa parente, veuve de Messire Louis de CLERMONT. Elle fit Hommage au roi pour ce fief le 30 octobre 1530 et en garda la propriété jusqu'en 1555.



Armoiries de la famille d'Amboise

Celles du Cardinal : Palé d'or et de gueules – avec pour devise du Grand Cardinal en latin :

« TELIS OPPONIT ACUMEN NON CONFUNDAS ME, DOMINE, AB EXPECTATIONE MEA »

« Ne souffrez pas mon seigneur, que je sois déçu dans mon attente »

Et autre blason de la famille d'AMBOISE CLERMONT-GALLERANDE : « d'azur à trois chevrons d'or »

Le 23 juin 1555, le domaine fut vendu pour 50.000 Livres au Connétable Anne de MONTMORENCY qui prêta Hommage de ce fief devant le Bailli de MEULAN.



Armoiries d'Anne de Montmorency « D'Or à la croix de gueules, cantonné de 16 alérions d'azur, deux et deux à chaque canton »

Ces armoiries sculptées sur une pierre blanche dominaient l'entrée du château de VIGNY. Elles furent détruites et retrouvées par débris dans le fossé sous le règne de Louis XIV (détruites pour l'installation d'un balcon)!

Ce dernier laissera par testament, en 1563, les terres de VIGNY à Charles de MONTMORENCY chevalier de l'Ordre, capitaine de cinquante hommes d'armes « *notre troisième fils* » et une maison sise à PARIS rue Saint-Antoine appelé « L'hôtel vieil de Montmorency ».

Sa veuve Madeleine de SAVOIE prit le titre de Dame et Baronne de VIGNY jusqu'à son décès en 1583. Elle était la fille de René de SAVOIE, comte de VILLARS et Grand Maître de France, fils naturel de Philippe duc de SAVOIE et de Bonne de ROMAGNY, dame Piémontaise. Entre 1566 et 1572, fut établie le dénombrement des fiefs de VIGNY et de LONGUESSE.

Après le décès de sa mère, Charles de MONTMORENCY né en 1537, entra en jouissance de VIGNY et l'améliorera considérablement. Il fit installer dans le parc, une pelouse pour le jeu de courte-paume, une vasque et une statue placée dans la cour ainsi qu'une riche volière. Il avait épousé Renée de COSSE comtesse de FRONDIGNY, fille d'Artus de COSSE, Maréchal de France, mais Charles décède en 1612 sans postérité.



Armoiries de Charles de MONTMORENCY-DAMVILLE

Les mêmes que son père portant en plus, « un lambel en chef de gueules »

Il semble qu'il ait eu pour devise : AEQUABO SI FAVEAS!

Le fief revint ensuite à Henri II de MONTMORENCY, neveu de Charles et gouverneur du LANGUEDOC, mais il prit le parti de Gaston d'ORLEANS contre Louis XIII et fut décapité à TOULOUSE en 1632. Ses biens furent confisqués et sa veuve se retira au Monastère de la Visitation à MOULINS où elle mourut.

Louis XIII cependant, devait rendre par lettres-royales en 1633, enregistrées au Parlement le 9 mars, les biens confisqués à la famille de MONTMORENCY. Le domaine échut à Marguerite de MONTMORENCY, veuve de Anne de LEVIS duc de VENTADOUR, sœur d'Henri II de MONTMORENCY



#### Armoiries de la famille LEVIS-VENDATOUR

« écartelé au premier bandé d'or et de gueules à six pièces, au deuxième d'or à trois chevrons de sable, au troisième de gueules à trois étoiles d'or posés 2 et 1, au quatrième d'argent au lion de gueules, passant sur le tout un écu échiqueté d'or et de gueules »

Louis XIII aimait venir à VIGNY, tout comme son ministre RICHELIEU qui s'y rendait régulièrement. La duchesse de VENTADOUR donna à l'église de VIGNY deux cloches en 1635 en communauté avec son fils et fonda une rente pour l'entretien continuel d'une lampe dans la dite église devant le saint-sacrement et, également, pour une messe à dire à perpétuité dans la chapelle du château pur le repos de son âme et celles des seigneurs et dames de VIGNY (Le chapelain touchait à cette fin, une somme annuelle de 350 Francs et la Fabrique 50 Francs).

En 1635, Louis Hercule de Lévis de VENTADOUR, fut sacré évêque de MIREPOIX dans l'église de VIGNY par son frère Anne de Lévis archevêque de ROUEN, tous les deux fils de la duchesse de VENTADOUR qui mourut en 1660. Quelque mois avant son décès, elle avait fait dénombrer VIGNY et LONGUESSE.

L'héritier du domaine fut, à sa mort, Louis Charles de Lévis duc de VENTADOUR Pair de France. Étant mineur, sa mère Marie de la GUICHE, veuve de Charles de Lévis (décédé en 1649), prit le titre de :! Dame douairière de VIGNY et garda celui-ci jusqu'à son trépas en 1701.

Louis Charles de Lévis avait épousé, en 1671, Charlotte Éléonore de la MOTTE-HOUDANCOURT, fille de Philippe duc de CARDONNE et de Louise de PRIE, gouvernante des enfants de France et, en particulier, de Louis XV en survivance de sa mère Louise de PRIE. Cette dame s'intéressa à VIGNY en souvenir de sa fille unique Anne Geneviève née en 1673, mariée en 1691 à Louis Charles de la TOUR dit le prince de TURENNE (décédé le 4.8.1692 à STEINKERKE) qui fut remariée en 1694 à Hercule MERIADEC de ROHAN SOUBISE prince de ROHAN.

Elle mourut, subitement, dans la nuit du 20 au 21 mars 1727 en son hôtel particulier de la rue de Paradis et sa mère, la duchesse de VENTADOUR lui avait cédé la baronnie de VIGNY. La princesse de ROHAN léguera VIGNY à son petit fils : Charles de ROHAN, prince de SOUBISE, car le père de ce dernier était mort l'année précédente âgé seulement de 27 ans de la petite vérole ainsi que son épouse : Anne Julie Adélaïde de MELUN princesse d'EPINAY, gouvernante des enfants de France depuis 1722. La duchesse de VENTADOUR rendit l'âme en 1744.



Armoiries de la famille ROHAN-GUEMENE

écartelé : 1 et 4, de <u>Navarre</u>; 2 et 3, de <u>France</u>, sur-le-tout, parti de <u>Rohan</u> et de <u>Bretagne</u>.

Le nouveau seigneur de VIGNY, en 1727, est donc Charles de ROHAN prince de SOUBISE, maréchal de France et ami inséparable de Louis XV dont il partageait tous les plaisirs. Il s'allia à la famille royale en mariant sa fille aînée: Charlotte Élisabeth avec Louis Joseph de BOURBON Prince de Condé, qui devint général en chef de l'immigration, embellit CHANTILLY et construisit le Palais-Bourbon (actuelle Chambre des députés).

Charles avait épousé Louise de la Tour d'AUVERGNE, princesse de BOUILLON (+ 1739) et se remaria en 1741 à Thérèse de Savoie princesse de CARIGNAN (+1745) pour convoler enfin en troisièmes noces à la princesse de HESSE-RHEINFELD puis il devint l'ami dévoué de madame de CHATEAUROUX et celui de Madame de POMPADOUR.

En 1729, alors qu'il n'avait que 14 ans, fut donné à VIGNY une grande fête à l'occasion de la naissance du Dauphin père du futur Louis XIV. Il fut tiré au dessus des tourelles du château une centaine de coups de canon ainsi que le lendemain (7 septembre 1729)!

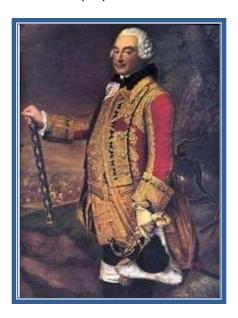
Une autre des filles de Charles de Rohan épousera en 1761 son cousin Henri Marie Louis de ROHAN prince de GUEMENE et fut gouvernante des enfants de France également. Ce prince fut nommé en 1775 Grand Chambellan. Il était très fortuné mais dépensa sans compter tout ce que des siècles d'ancêtres avaient accumulés pour lui, tout en faisant de nombreux emprunts et, pour le soustraire aux poursuites, banni avec sa femme de la Cour, il se rendit chez son oncle le Duc de Bouillon au château de Navarre près d'EVREUX. Déclaré en déconfiture complète, la liquidation de sa fortune amena la constatation d'un passif de plus de trente trois millions!

Son épouse n'avait pour moitié de comptes avec lui et dut aussi se démettre de ses fonctions et charges de la Cour tout en se retirant, elle, chez son père à VIGNY qu'elle ne quitta que sous le Consulat pour rentrer à PARIS où elle mourut en 1807.

Henri Marie de GUEMENE fut obligé de rester prisonnier au château de Navarre jusqu'au début de la Révolution et émigra en Allemagne où il terminera médiocrement sa vie vers 1810. Charles de ROHAN-SOUBISE décédera en 1787 et mena lui aussi grand train. Il céda l'usufruit de VIGNY à un certain J.B. YVEL qui le gardera jusqu'en 1788, puis ce dernier passa à Pierre Nicolas COMINET (décédé en 1817) et la terre de VIGNY revint aux héritiers du Maréchal de SOUBISE de la manière suivante :

- → À Monseigneur le duc de BOURBON Prince de Condé, père du duc d'ENGHEIN (exécuté ce dernier à VINCENNES) qui avait épousé en 1770 Louise Marie Thérèse Bathilde d'ORLEANS duchesse de BOURBON Princesse de Condé, fille de Louis Philippe d'ORLEANS et petite fille du régent.
- 🖶 À Madame la princesse de Condé épouse du précédent.
- 🖶 À Madame la princesse de ROCHEFORT, petite fille du Maréchal de SOUBISE
- → À Madame la princesse Berthe Antoinette Aglaé de ROHAN-GUEMENE fille de Charles Alain Gabriel de ROHAN-GUEMENE duc de MONTBAZON (lui-même fils du prince Henri Marie Louis de ROHAN).

En 1822, le domaine fut vendu à la requête du duc de BOURBON Prince de Condé dont la mère était la fille du Maréchal de SOUBISE. Acheté ensuite par monsieur DECLERQ qui le gardera jusqu'en 1829. Le château retournera ensuite à ses anciens propriétaires la famille de ROHAN.



Charles de ROHAN SOUBISE Maréchal de France

Acquit pour l'usufruit par la princesse Berthe de ROHAN GUEMENE qui avait épousé son oncle (sic), Louis Victor MERIADEC prince de ROHAN-GUEMENE duc de MONTBAZON, dernier survivant des ROHAN-GUEMENE et, pour la nue-propriété par ce dernier qui mourut en 1846 dans une école de natation en Allemagne et qui s'en était défait en 1844 au profit de madame CAFFIN veuve LEGRAND habitante de PONTOISE qui le légua en 1851 à madame Victoire LEGRAND épouse TOUCHARD qui revendit VIGNY en 1855 à monsieur Paul le POITEVIN.

Monsieur le comte Philippe VITALI s'en rendit acquéreur le 8 novembre 1867.

En résumé, le domaine de VIGNY depuis le début du  $16^{\grave{e}^{me}}$  siècle appartint :

- À la famille d'AMBOISE de 1510 à 1555 pendant 45 ans
- À la famille de MONTMORENCY de 1555 à 1694 pendant 139 ans
- À la famille de ROHAN de 1694 à 1844 pendant 150 ans sauf entre 1822 et 1829 où il appartint à monsieur DECLERQ pendant sept années.

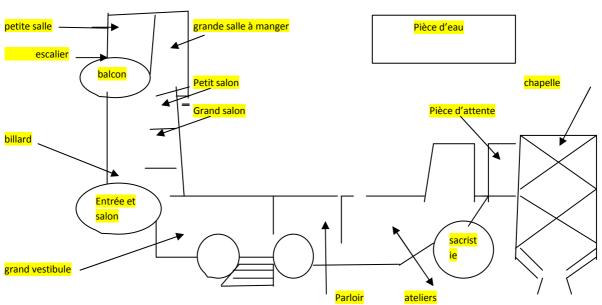
Dès 1377, nous l'avons vu existait déjà à VIGNY un manoir (acte d'Eloi de LOUDUN), le premier document faisant état de l'existence d'un château avec description sommaire date en fait de 1512 par Jean VION écuyer, Lieutenant général à MEULAN (voir dossier de VION) qui le décrit ainsi :

« Et, premièrement, y a lieu dict de VIGNY chasteau clos de fossés, basse court et jardin le tout contenant quatre arpents de terre ou environ lesquelles fossez pour le présent ne sont d'autre prouffit par ce qu'il n'y a point d'eau dedans et ne vault pas le tout l'entretenement au regard des grans et somptueux ediffices nouvellement construicts au dict lieu du temps de feu monsieur le légat : un pressoir bannier, une petite ferme comprenant maison, court, granche, estables et lieu comme il se rapporte avec ung colombier a pied et un moulin, également un estang avec deux petits fossez à poissons d'une contenance deux arpens pouvant porter par chascun an de six à sept cent carpes et se pescher de trois ans en trois ans ». (orthographe respectée)

Estimation faite par Jean VION pour 260 arpents et 22 arpents de bois ou taillis à FREMAINVILLE.

### Le château sera restauré en 1888 :

D'après le descriptif qu'en fit TUBEUF, le château se composait de trois ailes reliées, au fond par des constructions de peu d'importance, affectées en dépendances et aux cuisines adossées à un rempart formant ainsi, toujours d'après l'état qu'en fit Jean VION, « une cour presque carrée » avec six grosses tours rondes à mâchicoulis et deux autres tours carrées en dedans desquelles des degrés pour monter aux appartements et chambres, le tout couvert d'ardoises avec plusieurs statues de girouettes (sic), un grand fossé à fond pouvant être rempli d'eau et revêtu de murailles avec une grande porte principale pour l'entrée du dit château avec un grand pont-levis et un autre pont-levis de l'autre côté, tenant à fond dormant de bois pour aller du dit château aux jardins, parterres et prés clos ci-après déclarés. La plus grande partie de ce château ayant été bâti par les cardinaux d'AMBOISE oncle et neveu!



Plan d'élévation succinct d'après celui de TUBEUF 1902

La description qui en avait été faite en 1660 d'après le dénombrement de Marguerite de MONTMORENCY disait ceci :

« Devant le château se trouvait une fontaine de 18 pieds de haut avec vasque en terre, garnie de plomb de 9 pieds de diamètre, autour on trouvait des chambres, granges, bûchers, écuries pour 50 chevaux, greniers, celliers, caves, remises

de carrosses au dessus un pavillon avec chambres. L'entrée ordinaire et ancienne porte du château se trouvait à un angle de la cour et, en avant de cette cour, la justice, la prison et le pressoir banal. Une porche cochère située dans une cour en arrière de ces bâtiments permettait de faire le service. De l'autre côté du château, jardin potager garni d'arbres fruitiers avec parterres de buis, coupé de belles allées plantées de chênes, tilleuls, ormes, érables et autres grands arbres.

« Pré: appelé pré-clos avec espaliers, arbres fruitiers et une allée d'arbres en palissade. Autrefois un canal qui fut converti en prés circulait dans le par cet le ru fait tourner le moulin. Une volière de pierre de taille construite par Messire Charles de MONTMORENCY – un bassin triangulaire contenant un rocher et une statue jetant l'eau par plusieurs endroits de son corps appelée « LA MERLUIZINE ».

La Compté est aussi mentionnée avec toutes ses dépendances : cours, fournils, écuries, étables, granges ... La superficie totale en est de 19 arpents 85 perches (soit 10 hectares 13 ares 78 centiares) de l'autre côté de la Compté se trouvant le parc au milieu duquel s'élevait une chapelle voutée en pierre, dédiée à Saint-Sauveur ainsi qu'une glacière qui subsistait encore en 1888.

Les lucarnes au fronton sont richement sculptées inspirées du gothique flamboyant.

Le comte VITALI entreprit une restauration à partir de 1888. Auparavant, le 31 décembre 1884, il déclarait être propriétaire depuis dix huit ans (AD95 Série O et Fi). L'architecte parisien Charles Henri CAZAUX (né en 1845) fut choisi pour cette restauration s'appuyant sur les exemples réalisés par VIOLLET-LEDUC.

Philippe VITALI né en 1830, mourut à PARIS en 1909. Il fut enseveli dans le cimetière de VIGNY sous une splendide chapelle funéraire.

Les pierres employées pour la restauration du château provenaient des carrières de NUCOURT et de SAINT MAXIMIN. En 1831, déjà le site avait évolué, l'église déplacée (elle était perpendiculaire au château jusqu'à cette date) et fut remplacée définitivement par l'église actuelle orientée Nord-Sud.

Les sources qu'employa TUBEUF ne sont pas citées, sauf rares cas au hasard de la monographie et sont donc à prendre avec toute précaution. Cependant, l'Association des AMIS du VEXIN a publié dans le n°33 de sa revue, un article qui ne constituait pas une étude, mais se voulait une brève présentation du château à l'occasion d'une visite qu'ils avaient effectuée lors de leur assemblée générale en date du 28 mai 1994; celle-ci reprend partiellement la monographie de TUBEUF que moi-même j'ai consultée aux Archives Départementales des Yvelines et pour certaines pièces aux Archives Départementales du Val d'Oise et dont sont extraits ces quelques descriptions et commentaires.

Les armoiries reproduites sont toutes publiées également dans cette monographie ainsi que certaines iconographies du château lui-même pour certaines extraites du bulletin des AMIS du VEXIN provenant d'ancienne cartes postales.

Puisse ce petit texte servir à l'histoire du château de VIGNY et de son magnifique château.



Vue depuis les jardins Château de VIGNY

### Madeleine ARNOLD TETARD ©

**Sources**: AD 78 Monographie référencée 26 **O** Bibliothèque – PER 523 – Bulletin 33 AMIS DU VEXIN – AD 78: 1256 Tome IV – château et manoirs de France île de France – notes historiques et d'art préface d'Edmond PITON – AD 95 série O et Fi – iconographies cartes postales anciennes et site du château (couleur)